

APPEL À CONTRIBUTIONS *NATURE & RÉCRÉATION* (PARUTION PRÉVUE : fin 2023) SOUS LA DIRECTION DE FRÉDÉRIK GUYON frederick.guyon@univ-fcomte.fr
Revue *Nature & Récréation* (<https://www.naturerecreation.org/>)

PRATIQUES RÉCRÉATIVES EN NATURE, BIODIVERSITÉ, BIEN-ÊTRE

Nature & Récréation s'intéresse aux pratiques récréatives de nature. Le projet éditorial de ce numéro spécial s'inscrit dans la continuité de l'activité du réseau des chercheurs et experts en sports de nature qui anime et stimule, depuis plus de vingt ans, le développement de la recherche dans ce domaine. Sur un plan scientifique, les articles de la revue *Nature & Récréation* s'inscrivent dans les sciences sociales. Résolument interdisciplinaire, la revue encourage à la fois la mobilisation de paradigmes classiques, et l'exploration de cadrages théoriques et méthodologiques novateurs.

Cadre général de l'appel à contribution

Dans le contexte sociétal actuel où apparaît le « syndrome du manque de nature » (ou *Nature Deficit Disorder*)¹, les thérapies naturalistes, issues de la *natura medicatrix* posent l'idée des bienfaits des éléments naturels et de la mise en contact de l'homme avec l'environnement naturel. On re-découvre ainsi, depuis l'industrialisation des sociétés, « *un antidote au désenchantement du monde dans une nature sauvage rédemptrice et déjà menacée* »². Les notions de croissance, de performance, d'exploitation, de rapidité ont longtemps gouverné les rapports dominants au corps et à l'espace dans nos sociétés modernes (Ehrenberg, 1991 ; Virilio, 2004 ; Rosa, 2010, Queval, 2004). Le numéro 7 d'octobre 2019 de la revue *Nature & Récréation* interrogeait les préoccupations sociales et environnementales contemporaines qui invitent à « lever le pied » : slow tourisme, slow sport. Dans cette continuité, comment (re)penser aujourd'hui les mouvements alternatifs, critiques, de sociétés concernant les activités corporelles, sportives et récréatives qui illustrent ce renouveau pour une culture de la lenteur (Sansot, 1998), mais aussi pour d'autres usages, d'autres rapports aux éléments de l'environnement naturel : se rendre sportivement et récréativement dans la nature pour s'oxygéner, pour s'émouvoir de la beauté d'un paysage, pour écouter des sonorités naturelles, pour faire corps avec un rocher, pour s'unir à un élément aquatique, etc. Ainsi, ce numéro vise à questionner les rapports à l'espace que les individus développent avec ce que l'on qualifiera de nature, d'environnement naturel, d'écosystème ou de biodiversité.

L'usage de la biodiversité dans les activités des pratiques récréatives en nature questionne l'imaginaire et les possibilités de la régénération physique, physiologique, énergétique, existentielle, donc de la capacité prophylactique³ innée des éléments « naturels ». Une revue de littérature de 2019, attendant aux effets de la forêt sur la santé mentale et physique, affirme que les données demeurent limitées en raison de travaux trop peu nombreux et qu'elles devraient donc être vérifiées par des recherches plus poussées⁴.

La biodiversité, représente le « tissu vivant de la planète » (Barbault, 2008), c'est-à-dire la multiplicité quasi inépuisable des interactions entre les organismes qui occupent la biosphère.

¹ Le terme a été introduit en 2005 par le journaliste et auteur américain Richard Louv dans son livre *Last Child in the Woods: Saving Our Children from Nature-Deficit Disorder*, Recipient of the audubon medal. Le syndrome de manque de nature, Réseau Ecole et Nature, version juin 2013.

² Descola P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Nrf, Gallimard, p. 89.

³ Papillon P., Dodier R., 2011, Les forêts périurbaines : des usages récréatifs à l'espace prophylactique, 99-3, *Revue de géographie alpine*.

⁴ Meyer-Schulz K., Bürger-Arndt R., 2019, Les effets de la forêt sur la santé physique et mentale. Une revue de la littérature scientifique, *Santé Publique*, vol. s1, no. HS1, pp. 115-134.

Ce néologisme technique ne remplace pas l'idée de « nature », qu'il contribue à enrichir car les « idées de liberté, de paysages, d'émotions, d'activités ou de grand air »⁵ s'y déposent. La biodiversité est-elle un objet extérieur au champ sportif, un décor, un support pour l'*homo sportivus* ou existe-t-il des liens existentiels, cosmologiques, de sens ? Des mouvements, comme celui de « s'enforester » (Morizot, 2018), de se ré-ensauvager, de se re-connecter (Wohlleben, 2020), de « replanter les consciences » (Rabourdin, 2012) s'y expriment-ils ? Comment pouvons-nous « rendre le monde indisponible » et entrer en « résonance » corporelle (Rosa, 2018, 2021) lors d'activités récréatives ? Il s'agit de cette relation au monde associant affection et émotion, intérêt propre et sentiment d'efficacité personnelle, et où le sujet et le monde se transforment mutuellement. Cela implique le plus souvent une immersion et la recherche d'un « être-avec » qui s'oppose à des pratiques qui plébisciteraient une posture de domination et d'affrontement. Existe-t-il une manière sportive de se fondre dans la nature par une cosmoïse (Andrieu, 2017) ou une autre forme qui relèverait d'une micro-écologie du bien-être ? Les rapports à l'espace « naturel », aux autres, aux corps, ainsi qu'aux modalités de pratique seront ainsi questionnés, en vue d'interroger la notion large d'écologie corporelle.

Axes thématiques envisagés

Les propositions de texte viseront à analyser plus précisément les manières d'être des pratiquants d'activités sportives et récréatives en nature. Sont-ils intégrés, connectés à leur environnement, à leur territoire, aux membres des communautés humaines et non-humaines ou sont-ils de simples passants, de simples usagers ? Les propositions pourront s'inscrire dans les trois axes thématiques suivants, donnés à titre indicatif.

- **Les positions de institutions supports des pratiques récréatives de nature vis-à-vis de la biodiversité**

Ce premier axe vise à questionner les rapports entre les pratiquants et les institutions dans les sociétés occidentales contemporaines. Les socialisations et éducations à la « nature » sont-elles un facteur déterminant pour comprendre les relations au vivant non-humain et pour caractériser les opinions et les comportements, les modes et les styles de pratiques sportives ? Comment les institutions se positionnent-elles dans leur relation à la biodiversité ? Le manque de nature peut-il être considéré comme un effet d'institution, c'est-à-dire comme la conséquence d'une négligence, d'une ignorance volontaire ou d'une méconnaissance des organisations sportives ?

- **L'expérience individuelle liée à la biodiversité lors des pratiques récréatives de nature**

La question de l'état d'être et d'une de ses modalités, le bien-être au sein de l'environnement naturel, se pose. Quelles formes prend la recherche de bien-être au cœur de la biodiversité lors de la pratique d'activités récréatives et sportives en nature ? On se posera la question des liens que l'être humain tisse ou retisse avec les éléments l'entourant. Est-il véritablement immergé dans le monde qu'il traverse et si oui que représente cette immersion ? Dans ce deuxième axe, il s'agit d'interroger la spiritualité des pratiquants et l'habitabilité du monde ou des mondes écologiques qui en découlent. Les acteurs du sport sont-ils en connexion avec les éléments qui le composent ? Quelle est véritablement la place, dans les représentations, de la notion d'écosystème ou de biodiversité ? Le naturalisme (Descola, 2005) se trouve-t-il hégémonique au regard des autres cosmologies ?

- **Les temps, lieux, modalités et enjeux de développement des pratiques récréatives de nature/biodiversité**

⁵ Pautard E. (coord.), 2021, Société, nature et biodiversité - Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature, Ministère de la Transition écologique, p. 23.

Les loisirs récréatifs en nature peuvent enfin être décryptés dans leur rapport au temps, dans leur rapport aux lieux explorés et pratiqués. Nature et biodiversité autorisent-elles automatiquement des formes de décélération, de sobriété, en contraste avec un culte de la vitesse inhérent aux sociétés occidentales (Studeny, 1995) ? Comment les espaces structurent-ils les loisirs actifs de nature et les préoccupations de bien-être ? Par ailleurs, les enjeux de lutte contre le réchauffement climatique et de sauvegarde de la biodiversité dans la structuration des modalités de pratique peuvent aussi être discutés. Dans quelle mesure, la protection du vivant accompagne-t-elle la promotion du sport en pleine nature ? Embrasser les perspectives de développement durable, viable, est-il compatible avec un dépassement de soi, un épanouissement corporel ?

La revue *Nature & Récréation*, pour son numéro thématique piloté par le réseau REBBEL (REcherche Biodiversité Bien-Être Loisirs)⁶, invite les chercheurs issus de l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales à soumettre des articles scientifiques qui interrogent les enjeux de connaissance et d'approche des rapports au temps, aux espaces, aux autres, lors des loisirs actifs contemporains en milieu naturel. Des textes portant sur un très large registre d'activités récréatives en nature sont attendus ; cette diversité révélera cette culture qui convoque des compositions corporelles, sensorielles et imaginaires avec la nature et ses espaces de pratique.

Les chercheurs souhaitant participer à ce mouvement de structuration de la recherche associant la biodiversité, l'état d'être et les loisirs en nature peuvent envoyer un projet d'article afin que le comité puisse confirmer l'adéquation de leur proposition avec la thématique.

Date limite de réception des propositions de textes : 2 janvier 2023.

Les textes (entre 30 000 et 50 000 caractères espaces compris et bibliographie incluse) seront soumis sous format word avant le 31 mars 2023 : frederick.guyon@univ-fcomte.fr [www.nature-et-recreation.com].

⁶ REBBEL est un réseau de chercheurs, scientifiques et socio-professionnels destiné à étudier les liens entre biodiversité (nature, environnements naturels) et bien-être chez l'homme, dans le cadre des loisirs actifs et récréatifs (projet coordonné par Frédérick Guyon et financé par la Région Bourgogne Franche-Comté).